

Christophe Bass & Gaouida Kiared

BÂTONNAT 2027-2028 MARSEILLE



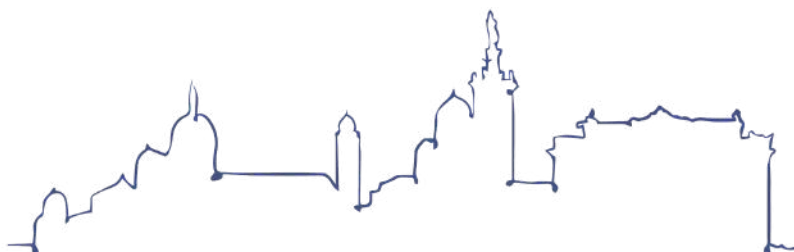
Parce que nous partageons avec vous un attachement indéfectible à **notre métier.**

Parce que nous prenons toute la mesure de **cet engagement fort pour notre Barreau,**



Nous sommes **candidats** aux fonctions de **Bâtonnier** et de **Vice-Bâtonnière** du **Barreau de Marseille.**

BassKiared
BÂTONNAT
2027-2028



Vous dire **qui nous sommes**



Christophe Bass

A prêté serment le 3 janvier 1996.

Après quelques années à l'épreuve d'un exercice multidisciplinaire à dominante pénale, il se consacrera très vite exclusivement à la matière pénale dans tous ses aspects. Il exerce aujourd'hui au sein du cabinet CADJI où il dirige le département pénal, et partage ses compétences de façon transversale avec ses associés en conseil ou en contentieux bancaire, fiscal ou commercial.

Très investi dans la transmission et dans la vie des institutions, il a exercé notamment les mandats suivants : Membre du conseil de l'ordre, Administrateur et Chargé d'enseignement de l'EDASE, Responsable de la commission pénale, Membre du conseil scientifique de l'Atelier de pratique pénale, Membre du conseil régional de discipline.

Gaouida Kiared

A prêté serment le 9 juin 2009.

Elle exerce en droit social, tant en conseil qu'en contentieux, d'abord en collaboration puis depuis 2014 en cabinet individuel. Elle intègre le barreau de Marseille après un début de carrière aux fonctions de directrice juridique et des ressources humaines auprès d'entreprises privées en France et à l'étranger, dont quatre années au sein d'un cabinet d'avocats spécialisé en droit social et en droit public.

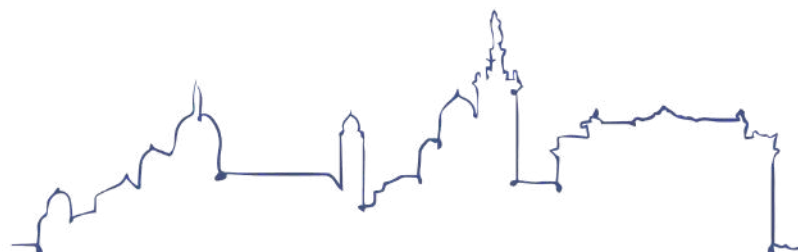


Actuellement membre du Conseil de l'Ordre, elle est très investie dans la vie ordinaire et a exercé les mandats suivants : Co-responsable de la commission de droit social, Rapporteur puis déléguée du Bâtonnier à la commission des honoraires (taxations), Membre du conseil régional de discipline.



Unis par une sensibilité commune et une grande habitude de travailler ensemble tant au sein de l'ordre que dans notre exercice professionnel.

Bass Kiared
BÂTONNAT
2027-2028



***Vous dire* le cap que nous tiendrons**



Notre candidature est née d'un regard inquiet posé sur les difficultés grandissantes que rencontre notre profession, conjugué à une détermination solidement ancrée en nous :

donner un élan vers un Barreau à l'écoute de tous, écouté et entendu de tous.

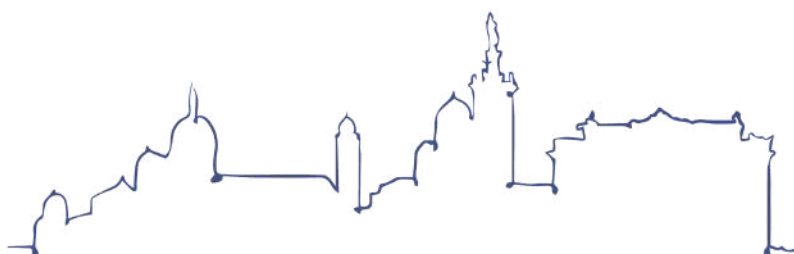
Nous ne nourrissons aucune ambition personnelle dans notre candidature, mais au contraire **une ambition forte pour le Barreau de Marseille**, celle de le hisser encore et toujours à sa place :

un **Barreau attrayant** pour sa compétence collective,

un **Barreau respecté** parce qu'il est digne d'être écouté,

un **Barreau où chacun se reconnaît individuellement et collectivement** dans les valeurs de notre serment, dans la rigueur de notre déontologie, dans l'exigence de sa propre éthique,

un Barreau qui prend un temps d'avance sur les enjeux de demain tout en conservant la bienveillance et la solidarité qui en font sa singularité.



Vous livrer notre **vision du Bâtonnat**

Incarner avec engagement

- une **impulsion** donnée à un Ordre qui porte haut et fort le travail et la compétence des avocats ;
- un **gardien** d'un Ordre accessible où chacun peut s'engager, d'un Ordre qui donne du sens à nos usages, à nos traditions, à notre déontologie, qui ne transige jamais sur notre indépendance, notre secret, qui est exigeant sur la formation, la transmission, la collaboration ;
- une **résistance**, une présence, une constance, capable d'assumer, de trancher, de déplaire si cela est nécessaire, d'occuper à tout instant sa juste place et de ne jamais laisser un avocat être malmené parce qu'il aura exercé son office.

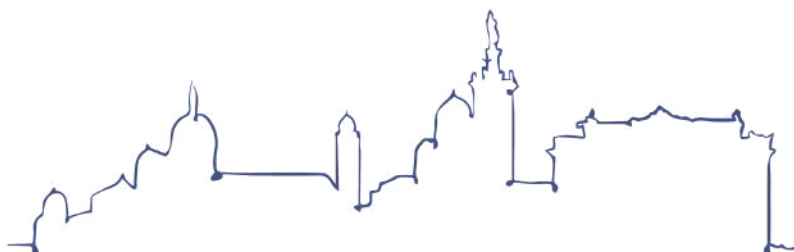
Être avec détermination des Bâtonniers présents personnellement

- **engagés et mobilisés** pour apporter une réponse institutionnelle immédiate aux situations de crise et aux difficultés avec les juridictions ;
- **aux côtés** des confrères en difficulté ;
- **soucieux** des bonnes relations entre confrères ;
- **moteurs** du travail des commissions avec lesquelles nous créerons, à échéances mensuelles, un espace de dialogue mutuel ;
- **soucieux** d'améliorer nos conditions d'exercice professionnel, les conditions de la collaboration et d'aider les confrères à lutter contre l'isolement, l'épuisement, le sentiment de déconsidération.



Des Bâtonniers qui **font ce qu'il disent** et **qui disent ce qu'il font**, pour une plus grande transparence et lisibilité des instances ordinales auxquelles les confrères doivent pouvoir s'identifier et se référer.

Bass Kiared
BÂTONNAT
2027-2028



Avec vous, dessiner **le Barreau de demain**

Pendant six mois, nous sommes venus à la rencontre du plus grand nombre d'entre vous, et nous poursuivrons ce magnifique pèlerinage jusqu'au 4 juin prochain.

Nous avons fait de **très belles rencontres** autour d'événements ou dans vos cabinets, nous avons mesuré **la richesse de notre Barreau** dans sa diversité, dans son unité, dans sa force, dans ses compétences, celles que vous lui offrez par la qualité de votre travail.

Nous avons été très attentifs à **vos** préoccupations, **vos** inquiétudes, **vos** difficultés, **vos** fragilités, **vos** attentes.

Pour y répondre sans poser de petits pansements dérisoires sur chaque blessure de notre Barreau, nous faisons le choix d'**agir au plus près de leurs causes**.



Bass Kiared
BÂTONNAT
2027-2028





Un Barreau qui réforme son fonctionnement, se tourne vers ses richesses et appréhende de façon transversale les difficultés et les solutions à y apporter.

Création d'un Conseil des commissions ouvertes, espace d'impulsions et de dialogue entre commissions et avec les Bâtonniers.

- Meilleure visibilité des difficultés dans chaque secteur d'activité
- Meilleure visibilité des travaux des commissions
- Meilleure visibilité des besoins en formation
- Meilleure attractivité des commissions ouvertes

Création d'une réunion des commissions régaliennes, espace d'appréhension transversale des difficultés touchant à la déontologie, aux honoraires et à la responsabilité civile professionnelle.

Création d'une réunion des commissions et référents aux situations individuelles difficiles, espace de prévention des difficultés par l'analyse transversale de celles dont sont saisies les référents harcèlement et les commissions collaboration et sauvegarde.

Un Barreau qui s'empare des questions posées par les nouvelles technologies.



Se saisir urgemment de la question de l'intelligence artificielle.

L'IA ne doit pas créer une nouvelle fracture entre cabinets équipés et non équipés. Elle doit devenir un levier de modernisation collective.

- engager le Barreau dans un processus d'acculturation rapide en développant des partenariats avec des legaltech
- favoriser la capacité des confrères à s'approprier durablement ces technologies, en toute sécurité déontologique et économique
- identifier des solutions fiables, conformes à nos exigences déontologiques et de confidentialité.

Concilier de manière effective la communication au moyen des nouvelles technologies avec les règles déontologiques qui structurent notre profession.

- actualiser et rendre lisibles les règles et usages en matière de communication
- diffuser un recueil des bonnes pratiques et des recommandations opérationnelles illustrées par des situations concrètes issues de la vie du Barreau et des situations recueillies en réunion des commissions régaliennes
- user du pouvoir de régulation du Bâtonnier pour éviter des escalades pouvant donner lieu à poursuites



Un Barreau ouvert à l'évolution de la collaboration en préservant soigneusement sa singularité.

La **collaboration**, modèle singulier structurant qui porte en son cœur l'apprentissage du métier et de son indépendance, est aujourd'hui dans une tension telle qu'elle perd son attractivité.

Il faut entendre cette désaffection et la considérer comme un enjeu majeur : désincitative, elle sera contournée ; rééquilibrée, elle restera un pilier de notre organisation collective.

- Réaffirmer et préserver la valeur apprentissage au cœur de la collaboration ainsi que l'aspect libéral de la collaboration non salariée ;
- Permettre à chacun, collaborant et collaborateur, de construire son épanouissement dans un modèle de collaboration qui lui correspond ;
- Accompagner les cabinets dans leurs difficultés de recrutement.

Un Barreau qui resserre les liens entre les confrères.

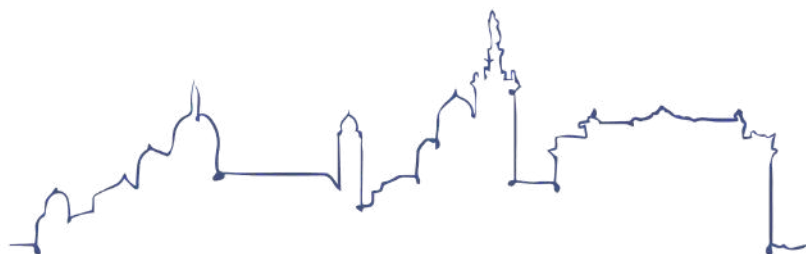


Être vigilant sur la qualité des **relations confraternelles** :

- Renforcer les bienfaits du référé déontologique.
- Ne laisser aucune querelle qui aura blessé sans un rappel à nos usages.
- Mettre en place une formation annuelle gratuite en déontologie, résolument pratique, alimentée par les situations anonymisées dont aura été saisie la commission déontologie.
- Renforcer un partenariat avec la Faculté pour intégrer très tôt dans le cursus universitaire les bases de la déontologie.

Resserrer le lien entre les différentes composantes du Barreau : rapprocher les conseils et les plaideurs, le barreau d'affaires et la barre judiciaire et administrative.

- Impulser les échanges dans ce tissu varié du Barreau au sein du Conseil des commissions ouvertes.
- Créer des événements communs croisant les compétences de chacun.
- Afficher l'unité de notre profession.





Un Barreau qui porte haut les couleurs des avocats

Valoriser les réussites des avocats de notre Barreau

Prendre un temps d'avance sur les évolutions du droit en impulsant au sein du Conseil des commissions ouvertes :

- Des travaux de lecture critique des projets et propositions de loi pour nourrir nos instances nationales d'argumentaires et d'amendements.
- Des travaux d'initiatives de réformes dont le Barreau de Marseille sera porteur.
- La participation à des colloques grand public afin d'afficher notre compétence.

Donner au règlement amiable toute sa place dans le périmètre du droit.

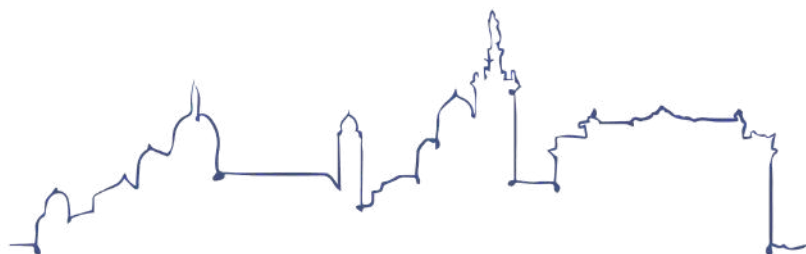
Associer des événements à certains tournois inter-professionnels des sportifs de notre Barreau pour valoriser la profession d'avocat.

Un Barreau prêt aux échéances électorales à venir.



L'érosion de l'Etat de droit est en marche, et quel que sera le résultat des urnes en 2027 les avocats doivent plus que jamais, dans cette époque de tensions, de bouleversements, rester les vigilantes sentinelles des libertés publiques.

- être présents pour débattre et porter la contradiction à chaque fois que l'Etat de droit est mis en difficulté,
- renforcer notre collaboration avec les établissements scolaires pour initier aux valeurs de l'Etat de droit,
- contester fermement les mises en cause des avocats et des magistrats pour le seul fait qu'ils exercent leur office.



Basskiared

BÂTONNAT
2027-2028

Ce Barreau nous allons le **construire** ensemble, **avec vous**, en lui donnant une **impulsion véritable, continue, sans relâche.**



Voilà les Bâtonniers que nous serons.